

Pour cause d'embargo

Grégoire Teyssier

Selon les quelques renseignements que j'ai réussi à obtenir de la Société canadienne des postes, il y aurait, en ce moment, onze pays de par le monde vers lesquels il est difficile, voire impossible, d'expédier du courrier pour des causes politiques et militaires.

L'embargo postal n'est pas uniforme, et il convient de se référer à la liste suivante pour déterminer quelles matières postales peuvent y être envoyées.

Généralement, le courrier non acheminable est retourné à l'expéditeur revêtu d'une marque spécifique expliquant la raison du non acheminement. De telles marques ne sont pas courantes et, selon moi, elles font partie des raretés marcophiliques de demain.

SOMALIE: Aucun courrier

SLOVAQUIE: Skypack international

SIERRA LEONE: Skypack international

LIBERIA: Aucun courrier par surface. Tout peut être expédié par avion.

LIBAN: Aucun courrier par surface. Tout peut être expédié par avion, y compris Skypack international.

IRAK: Aucun courrier par surface. Pas de Skypack. Pas de colis supérieur à 2 kg.

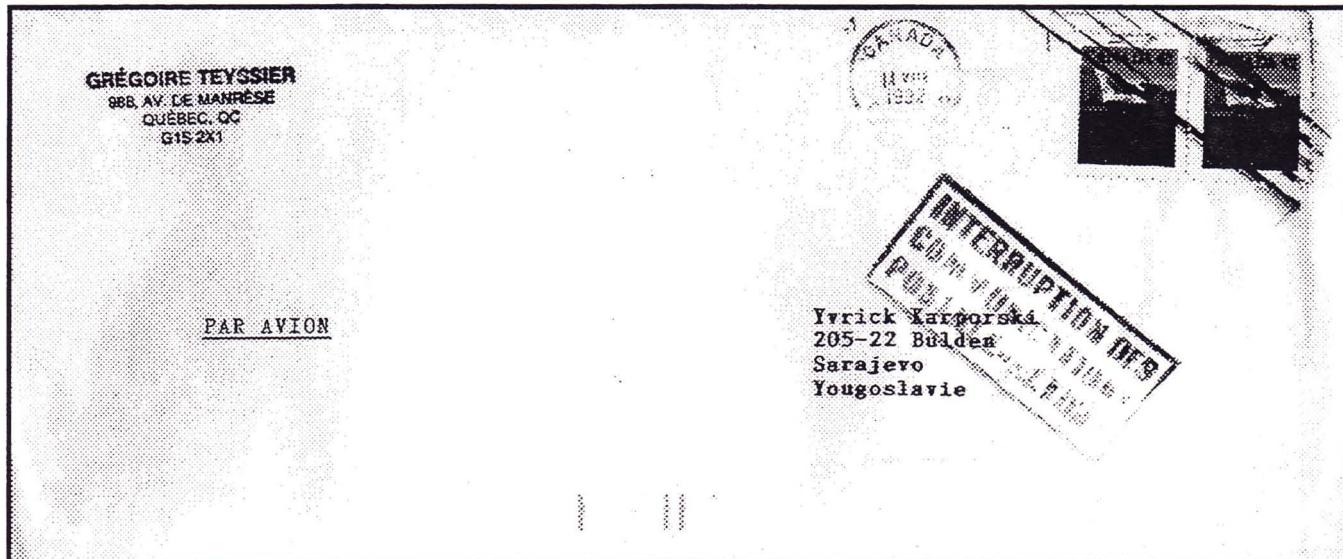
CROATIE: Seulement le courrier pour les forces des Nations-Unies (Slovakie de l'est).

CONGO: Rien par avion. Tout par surface, mais avec des délais importants.

CAMBODGE: Rien par surface. Tout par avion, mais avec des délais importants.

BURUNDI: Rien par surface. Tout par avion.

ALBANIE: Rien par surface. Tout par avion.



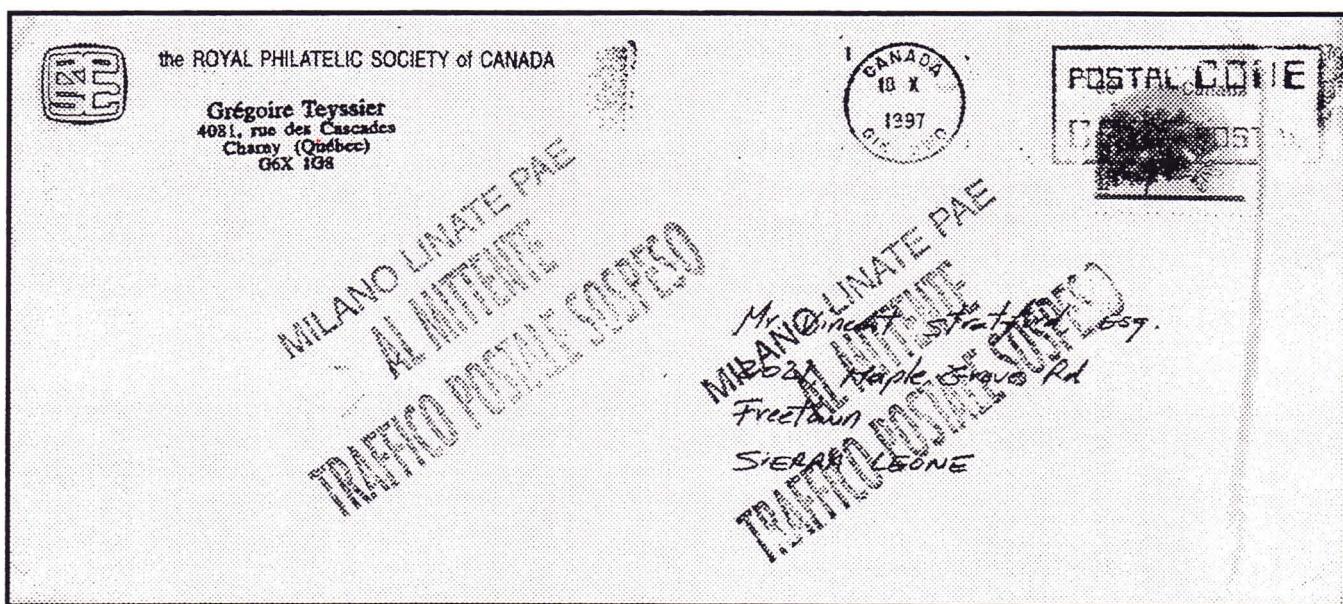
Marque postale unilingue noire
INTERRUPTION DES
COMMUNICATIONS
POSTALES - RETOUR
sur lettre postée de Québec, le 14 août 1992
pour l'ex-Yougoslavie.
Date de retour: 16 novembre 1992.
(Format de l'illustration réduit)

Sur une lettre de Québec du 26 septembre 1997 à destination du Congo:

**POSTAL SERVICE TO THIS COUNTRY
IS TEMPORARILY SUSPENDED
• RETURN TO SENDER •**

**INTERRUPTION TEMPORAIRE DU
SERVICE POSTAL A CE PAYS
REVOYER A L'EXPEDITEUR**

Au verso: marque de retour et cachet du Directoire ETL M. (Montréal, 3 octobre 1997) en rouge.



À LA RECHERCHE D'UN DOCUMENT HISTORIQUE

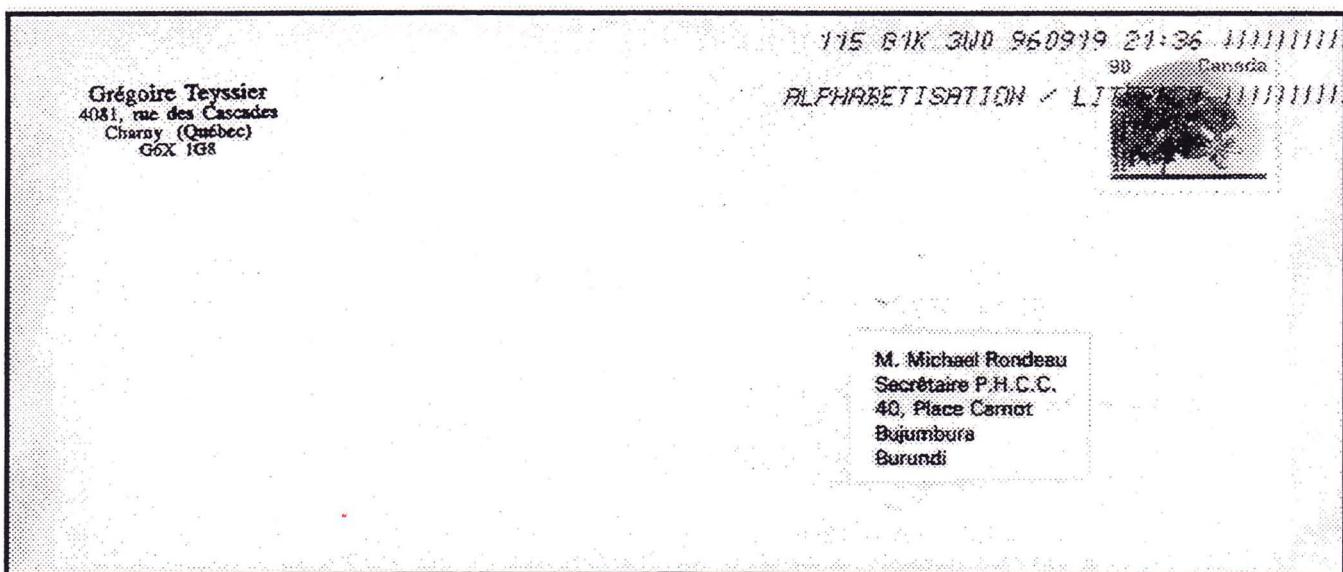
Il y a cent ans, Sir William Mulock établissait le tarif postal gratuit pour l'envoi de livres pour les aveugles. En reconnaissance, quarante ans plus tard en 1938, l'Institut national des aveugles (INA) lui présenta un volume relié de cent lettres de lecteurs aveugles.

Aujourd'hui, l'INA cherche ce livre et a demandé l'aide de la Société royale de philatélie du Canada (SRPC) pour le trouver. Le livre est décrit comme étant relié en cuir bleu avec l'inscription "The Right Honourable Sir William Mulock, P.C., K.C.M.G., M.A., LL.D. from Canadian blind readers, June 13th, 1938" en lettres d'or sur le couvert avec une préface précédant les lettres. Le livre ne se trouve pas aux Archives nationales du Canada ni aux Archives postales canadiennes. La famille de Sir

Marque italienne en bleu
**MILANO LINATE PAE
AL MITTENTE
TRAFFICO POSTAL SOSPENSO**
sur lettre pour le Sierra Leone.
Lettre non visée par les postes canadiennes au départ.
(Format de l'illustration réduit)

William n'en a pas la possession et n'a aucune idée de ce qui en a été fait après le décès de Sir William.

Le lecteur / la lectrice ayant des renseignements sur l'actuel emplacement de ce volume de documents historiques est prié(e) de contacter l'historien de la SRPC, M. Charles J.G. Verge, C.P. 2788, Succ. "D", Ottawa, ON; par téléphone au (613) 738-2770; par télécopieur au (613) 738-7863 ou par courrier électronique vergec@sympatico.ca



Enfin, une lettre expédiée de Québec le 19 septembre 1996 à destination du Burundi. La lettre n'a reçu aucune marque postale à part la marque à jet d'encre du bureau de poste de Québec.

La Société canadienne des postes a cependant été d'une attention exemplaire (ce qui lui arrive quelques fois, la preuve en est), puisqu'elle a retourné la lettre à l'expéditeur dans une enveloppe de retour expédiée du bureau des envois non-distribuables (Scarborough), accompagnée d'une lettre d'excuses et d'explication, et surtout, surtout, de 93 cents en timbres-poste, correspondant à l'affranchissement de la lettre retournée, taxes comprises !!! Peut-on demander plus ? Oui, que la lettre ait été revêtue d'une marque spécifique ! Je crois que je vais me plaindre !

UNDELIVERABLE MAIL OFFICE
BUREAU DES ENVOIS
NON-DISTRIBUALES

OCT 10 1996

#41
SCARBOROUGH ON M1P 2M0

10 octobre 1996

Cher(e) client(e),

L'envoi ci-joint vous est retourné, car le service postal à destination de Burundi a été interrompu depuis le 16 septembre 1996.

Nous sommes conscients que les valeurs d'affranchissement apposées sur votre envoi ne peuvent être réutilisées. Nous incluons donc, à titre gracieux, un remboursement du droit de port.

Nous regrettons sincèrement les inconvénients que cette situation vous a causés.

Si vous désirez communiquer avec nous, vous pouvez nous rejoindre au numéro 1-800-267-1155 (Montréal et les environs 344-8822). De plus, nous vous suggérons d'appeler avant d'expédier des envois, afin de vérifier si le service postal avec ce pays est rétabli.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

Gestionnaire
Service à la clientèle